

OCTOBRE 1981

La patinoire une affaire de famille

- Vous avez entendu parler de ce village où les enfants ne pourront pas patiner parce qu'on n'a trouvé personne pour poser les bandes de la patinoire? A Ste-Pétronille une chose pareille ne se conçoit pas parce que samedi le 24 octobre dès 9 heures du matin une cinquantaine de citoyens feront "la corvée des bandes". On appelle personne mais on vous attend tous... Et s'il-vous-plaît téléphonez vite à Guy Royer (828-9675) ou Claude Bussière pour les assurer qu'il y aura plus que 2 ou 3 zouaves à l'oeuvre samedi.

Connaissez-vous votre bibliothèque?

- Depuis 2 ans que Ste-Pétronille possède sa bibliothèque municipale, avons-nous eu le plaisir de vous y voir? J'espère que oui, mais si cela n'est pas le cas, il nous fait plaisir de vous y inviter en vous exposant ici ses services.
- Nous possédons par l'intermédiaire du réseau des Bibliothèques Centrales de Prêts un système de prêt gratuit pour plus de 1000 volumes pour adultes et enfants, des abonnements à huit revues; ("Décormag", "Chez-soi", "Cent Idées", "Parents", "Psychologie", "Vidéo Presse", "Hibou", et "La Vie des Bêtes") et une collection de 75 disques. Le prêt de tous ces articles se fait sur une base de deux semaines et de deux prêts par personne.
- Les demandes spéciales: Voilà un service des plus efficace et plein d'intérêt. Vous avez le goût de lire un livre que nous n'avons pas en rayon, un "best seller", un sujet particulier ou une suite d'un même auteur? Vous nous en faites la demande et nous le commandons par le réseau B.C.P. Dans un délai d'environ deux semaines vous avez le plaisir de lire le livre commandé à votre intention. De plus, le système B.C.P. prévoit une rotation d'un tiers de nos volumes et disques tous les quatre mois. Suivez-nous de près et vous connaîtrez nos nouveautés.
- Les services de notre bibliothèque sont gratuits pour tous les citoyens. La municipalité, par l'entremise de vos taxes, paie chaque année notre affiliation au réseau B.C.P. qui s'élève à \$0.60 par personne. Par contre vous augmentez le budget de la bibliothèque si vous êtes un retardataire, car vos retards sont pénalisés de \$0.05 par prêt par jour d'ouverture de la bibliothèque après vos 15 jours d'emprunt écoulés.
- Vous pouvez fréquenter votre bibliothèque les mardi soir de 19 heures à 21 heures 30 et les dimanche de 10 heures à midi.

A tous les artistes ou artisans

- Si vous voulez nous permettre d'admirer vos travaux, nous mettons notre local à votre disposition aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Contactez le comité de la bibliothèque qui se fera un plaisir de vous aider à préparer votre exposition. Faites-nous vous découvrir à 828-2270.

### Très important

- Plusieurs d'entre-vous avez entre les mains des volumes en retard. Vous êtes donc assujettis à une amende. Mais comme il est très important pour nous de retrouver ces volumes nous vous offrons 2 semaines de grâce: tous les volumes retournés d'ici le 7 novembre vous éviteront d'avoir à payer les frais pour "retard".

Numéro de téléphone de la Bibliothèque: 828-2270.

Le comité de bibliothèque

### Le ramonage: pensez-y

- Beaucoup d'incendies auraient pu être évités par un ramonage annuel et un détecteur de fumée... C'est pourquoi le Conseil a adopté un règlement obligeant chaque propriétaire à installer un ou des détecteurs de fumée et à faire ramoner sa cheminée chaque année. Même si le règlement ne pourra être appliqué avant 82, on vous incite fortement à en tenir compte dès maintenant. Il en va de votre sécurité et de la nôtre!

### La paix et l'ordre: adopté

- Notre municipalité pourra dormir dans la paix et le silence puisque un règlement relatif à la paix et au bon ordre vient d'être adopté. Le bruit, et le tapage sont hors-la-loi... de même que les combats de coq (art. 30), la satisfaction de ses besoins naturels en public (art. 16) et le "blasphème, le sacre ou les jurons... en public. Qu'on ne vienne pas me dire que la morale se perd après ça!

### Les abris temporaires

- Nous vous rappelons "poliment" que les abris temporaires doivent être installés à 5 pieds de la ligne de votre terrain. Et de grâce, ne nous forcez pas à transformer ce conseil tout en douceur en une mise en demeure!

### Les petites annonces non-classées

- Veuillez prendre note que les éboueurs ramasseront les vidanges une seule fois par semaine à compter du 1er novembre.
- Pour la x ième année consécutive on demande à tous les propriétaires de ne pas déposer leurs feuilles dans les fossés. Au cas où vous l'auriez oublié il existe sur le marché de merveilleux sacs "orange" pour vos feuilles. A long terme cette solution est plus économique que de bloquer les fossés...
- Le secrétaire-trésorier tient à vous rappeler que les heures de bureau sont désormais de 19 heures à 21 heures 30 les mardi et jeudi de chaque semaine.
- Imaginez-vous donc que nous avons maintenant des jumelles... en France. Beynac et Cazenac - c'est leur nom - sont paraît-il for belles et très hospitalières! On ne sait pas exactement ce que ça donne d'avoir des "jumelles" en France mais en attendant on rêve du jour où un groupe de Ste-Pétronille pourra séjourner à Beynac et Cazenac, grâce à la générosité de l'Office franco-québécois. C'est une histoire à suivre car on risque d'y trouver des développements heureux!

### Homme-Femme demandé

- Vous cherchez une façon intelligente de vous faire un revenu d'appoint? Si vous avez l'âge de raison, l'oeil perspicace et du coeur au ventre, vous êtes peut-être le gars ou la fille qui pourrait surveiller la salle cet hiver... Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Nicole Dubé au no. 828-9674 ou 643-4010